

Konrad Adenauer, Mémoires

Légende: Dans ses Mémoires, le chancelier allemand Konrad Adenauer rappelle comment, le 30 juillet 1960, le général de Gaulle l'a entretenu de son projet de réforme de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de réorganisation institutionnelle des Communautés européennes.

Source: ADENAUER, Konrad. Mémoires, 1956-1963. Volume III. Paris: Hachette, 1969. 399 p. p. 249-256.

Copyright: (c) Konrad-Adenauer-Stiftung e. V

URL: http://www.cvce.eu/obj/konrad_adenauer_memoires-fr-114bfc3b-53e5-44ad-8084-3f5a0c850c2b.html



Date de dernière mise à jour: 24/11/2015

[...]

Le 30 juillet, à midi, je rencontrai de nouveau de Gaulle. Dans un long discours il m'exposa comment il voyait l'avenir. Désormais il y avait dans le monde occidental quatre États forts: l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ces quatre États étaient les piliers de la résistance au communisme. Leur influence devait être fonction de ce fait. Mais cela n'était pas compatible avec la structure actuelle l'O.T.A.N., où c'était toujours un Américain qui dirigeait. Il souligna cependant à plusieurs reprises, comme il l'avait d'ailleurs fait de façon expresse le jour précédent, que nous étions trop faibles pour les États-Unis et que, pour cette raison, nous devions tout mettre en œuvre pour les lier à l'Europe. Mais il insista, comme déjà souvent auparavant, pour que les troupes de chaque pays se sentent vraiment une responsabilité nationale.

Ses paroles impressionnaient par la conviction et la force expressive qui s'en dégageaient.

Je me déclarai d'accord sur les grandes lignes de cet exposé, mais il fallait qu'il apparût sans la moindre équivoque qu'on ne devait pas l'interpréter comme la volonté de l'Europe de se séparer de l'Amérique. Moi aussi, depuis assez longtemps - dès l'époque où Dulles était ministre des Affaires étrangères -, je m'étais sérieusement préoccupé de ce que ferait à la longue, le commandement suprême américain. Il fallait considérer l'affaire tout au long de son évolution. C'est en 1948-1949 qu'on avait créé l'O.T.A.N. à cause de plusieurs foyers de troubles d'où on craignait de voir surgir la guerre. A cette époque, l'Allemagne était quantité négligeable, la France faible et l'Angleterre guère plus solide. Seuls les États-Unis disposaient d'une puissance réelle, si bien que la direction leur était naturellement revenue dans l'après-guerre comme pendant la guerre. Or la marche des événements ayant montré que le communisme représentait un danger permanent, il était temps de créer un nouvel ordre des choses, mais, pour ce faire, une extrême prudence était indispensable.

De Gaulle ne releva pas les mots « extrême prudence », ne contesta rien de ce que j'avais dit, affirmant encore une fois qu'il voulait maintenir à tout prix le lien qui nous unissait aux États-Unis. Tout ce qu'il avait voulu me faire entendre, c'était que l'Alliance atlantique devait être fondée sur une base nouvelle que l'Europe devait proposer. La base actuelle de l'O.T.A.N. était l'intégration sous conduite américaine et sans responsabilité de l'Europe. Il fallait que cela change. Nous devions à nos pays et à l'Europe de prendre l'initiative d'un ordre nouveau.

[...]

Bien entendu, il ne pouvait rien faire seul et c'est pourquoi il serait bien obligé d'en rabattre sur certaines de ses conceptions. La solution idéale serait cependant la suivante: comme il l'avait déjà exposé, il voyait dans le monde occidental quatre grands États - cinq, avec l'adjonction éventuelle de l'Italie - qui avaient toujours été de grands États et le resteraient. Ces États avaient une « personnalité nationale » marquée, et chacun d'eux avait en propre, dans le monde, une position géographique, politique et morale particulière. Chacun d'eux avait à jouer dans l'alliance un rôle particulier, taillé à la mesure de sa situation nationale et géographique. Ce n'est qu'ainsi que les différents peuples prendraient un véritable intérêt à leur tâche. Mais si l'on posait au départ que chaque pays avait son rôle à jouer dans la défense, une coordination, voire un commandement commun était naturellement nécessaire, mais non une intégration dans sa forme actuelle, laquelle signifiait un commandement purement américain. Cet état de fait avait deux désavantages: premièrement, on abandonnait aux États-Unis tous droits sur la défense de l'Europe sans même être assuré qu'ils aient la volonté d'intervenir immédiatement. On se demandait avec inquiétude ce qu'ils feraient au cas où l'Europe serait attaquée. Peut-être déclareraient-ils la guerre. Mais, même dans cette hypothèse, mettraient-ils toutes leurs forces en jeu pour la défense de l'Europe? A l'inverse, on savait bien que France et Allemagne s'emploieraient à fond. Or le commandement suprême était dans les mains de l'Amérique.

Le deuxième désavantage de l'intégration, telle qu'elle était pratiquée maintenant, résidait dans le fait que les peuples se désintéressaient de leur défense nationale parce qu'ils n'en étaient pas responsables. Si cette

défense était l'affaire du général Norstad, ils s'en désintéressaient, et cela était mauvais. Finalement les gouvernements étaient décapités par l'intégration, car la tâche principale d'un gouvernement, ce qui en fonde la légitimité, c'est la défense du pays. S'il en abandonnait la responsabilité, il y perdrait en dignité et en autorité. Il en allait de même pour le commandement.

Dans ma réponse, j'examinai d'abord les raisons qui avaient conduit à la situation peu satisfaisante d'aujourd'hui. Je les avais déjà mentionnées. Lorsque l'O.T.A.N. avait été créée, la République fédérale n'existait pas encore. La France et les autres membres de l'O.T.A.N. étaient faibles. La seule grande puissance était les États-Unis. De plus, l'O.T.A.N. était née parce qu'on avait craint une guerre pour l'année 1950. C'est pourquoi l'on avait recouru à cette forme d'organisation que le général de Gaulle désignait sous le nom d'intégration. Elle n'était plus satisfaisante. Je lui donnais là-dessus complètement raison. J'étais aussi d'avis que la forme d'organisation qui convenait encore en 1948-1949 ne répondait plus aux exigences de la période 1960-1970 et au-delà. C'est pourquoi je pensais, moi aussi, qu'il fallait apprendre à l'Europe à se tenir sur ses jambes. Cependant, la transition était difficile. Elle devait se faire de telle sorte que l'Union Soviétique ne puisse pas avoir l'idée que l'Occident se désunissait. D'autre part, il ne fallait, en aucun cas, renforcer l'isolationnisme américain. Je mentionnai encore une fois que Kennedy, dans les premiers discours de sa campagne électorale, avait fait entendre une note fortement isolationniste.

Je déclarai à de Gaulle qu'il me fallait approfondir ces questions. Toutefois ma première réaction était d'appliquer à la réforme de l'O.T.A.N. les idées qu'il venait d'émettre. Il fallait créer quelque chose de valable pour de longues années. J'admis aussi qu'on ne pouvait pas estimer l'Amérique acquise à jamais à l'idée que la défense de l'Europe était nécessaire.

De Gaulle pensait même que l'Amérique deviendrait peut-être encore plus résolue et aurait plus confiance dans l'Alliance atlantique si une Europe forte et unie venait à se trouver à ses côtés et qu'elle n'eût plus à supporter seule toute la responsabilité. Il se pourrait même que les Américains observent ce changement avec un sentiment de soulagement et se montrent plus enclins à se fier à cette Europe et à la défendre que lorsqu'elle se contentait de s'accrocher à leurs basques.

Je me rangeai complètement à l'avis de de Gaulle: l'Europe ne devait pas tomber dans une dépendance exclusive de l'Amérique. J'apercevais cependant un grand danger. Je ne savais pas si la masse des Américains - et il fallait tenir compte du rôle capital que l'opinion publique jouait aux États-Unis - avait une idée quelconque de ce que signifiait l'Europe et aussi du fait que l'Amérique avait besoin d'elle. Il fallait toujours veiller, dans la tâche que l'on voulait entreprendre, à ce que l'Amérique reconnût clairement cette vérité: une Europe forte ne pouvait être qu'un bien pour elle.

[...]

De Gaulle et moi étions tombés d'accord sur le fait que l'Alliance atlantique devait être maintenue, mais qu'elle avait besoin d'une réforme. La France et l'Allemagne devaient travailler en commun à des solutions qui seraient présentées après les élections américaines. Cette question pouvait également figurer à l'ordre du jour de la session d'octobre.

Au sujet des communautés européennes, on savait que celle du charbon et de l'acier était, de par le traité, supranationale. C'est pourquoi il serait difficile de la modifier pour le moment. Quant aux autres communautés, de Gaulle et moi étions d'avis qu'il ne fallait pas leur permettre de se développer en super-États, étant donné qu'elles étaient dépourvues de responsabilités. Il fallait les confiner dans leur rôle de conseillers techniques. A l'occasion, une réforme insignifiante de leur organisation serait nécessaire. Cela aussi était à mettre à l'ordre du jour de la séance d'octobre.

Un petit malentendu quant à la signification précise de l'exposé de de Gaulle s'était produit entre von Brentano et moi, à l'issue duquel de Gaulle précisa comme suit ses positions:

1. Au sujet de l'organisation de l'Europe: la collaboration, contrôlée, s'étendait aux domaines politique, économique, culturel et à celui de la défense. La forme d'organisation prévue devait comporter des séances

régulières à l'échelon le plus élevé, des rencontres de ministres, des commissions et une assemblée unique. Au sujet de cette assemblée, de Gaulle mentionna encore une fois ses idées sur l'organisation d'un référendum dès que possible.

2. Cette organisation de l'Europe devait être accompagnée d'une réforme de l'O.T.A.N. En effet l'Organisation atlantique ne pouvait être plus longtemps acceptée dans sa forme actuelle, étant donné qu'elle ne laissait aucune responsabilité dans les questions importantes, celles de la défense en particulier, à une Europe unie politiquement. Un projet de réforme devait être mis au point, notamment par les ministres des Affaires étrangères.

Selon l'avancement des travaux préparatoires à cette date, la séance d'octobre serait, soit une réunion à deux, soit une réunion à six. On ne pouvait maintenant rien dire de définitif à ce sujet. L'organisation européenne n'était pas conçue comme devant être bilatérale, mais multilatérale, bien que le fondement en fût une étroite coopération franco-allemande.

En ce qui concernait les plans de réforme de l'O.T.A.N., le général déclara qu'ils devaient être proposés par la France et l'Allemagne, mais que les autres États devaient y être associés. A ce propos, il voulait d'ailleurs préciser qu'après les élections américaines la France ne pourrait, en aucun cas, rester plus longtemps dans l'O.T.A.N. sous sa forme actuelle. Cela ne signifiait pas que la France se retirerait de l'Alliance atlantique proprement dite, car, en cas de guerre, elle combattrait toujours dans ce camp. Mais par là, il voulait faire comprendre qu'une réforme de l'O.T.A.N. était absolument nécessaire, et donc qu'il convenait de mettre au point les projets s'y rapportant. En résumé, de Gaulle souligna que l'organisation de l'Europe sous la forme d'une collaboration des États et la réforme de l'O.T.A.N. devaient toutes deux avoir lieu en même temps.

Nous convînmes que les quatre autres membres de la C.E.E. devaient être informés du but de l'organisation de l'Europe et qu'il fallait solliciter leurs conseils.

Il se révéla malheureusement, dans les semaines qui suivirent notre rencontre de Rambouillet, que nous divergions sur certains points et qu'il existait des malentendus manifestes.

[...]